

## Continuité pédagogique : focus sur le collège

**D**ès l'annonce de la fermeture des établissements scolaires, les professeurs de collège, comme l'ensemble de leurs collègues d'autres niveaux d'enseignement, ont fait l'impossible pour assurer la continuité pédagogique.

Ceux qui ont pu voir leurs élèves leur ont, dès le vendredi, indiqué l'organisation qu'ils prévoyaient et, parfois, de premiers travaux à faire chez eux.

Cependant, les consignes parfois contradictoires entre les différentes instances hiérarchiques (par exemple des convocations pour des réunions plénières le lundi alors qu'on annonçait le confinement) et la faiblesse des espaces numériques de travail (ENT) ne permettant pas de supporter la montée en charge des connexions a fortement déstabilisé le travail des élèves et des enseignants dès la première semaine. La mise en œuvre du travail à distance a été d'autant plus difficile que certains établissements ont voulu à tout prix maintenir les emplois du temps habituels des élèves via la classe virtuelle du Cned, ce qui a posé de nombreux problèmes.

**Après la confusion des premiers jours, la plupart des collègues ont réussi** à mettre en œuvre une forme de continuité des apprentissages en utilisant leurs outils habituels (ENT, messageries...) pour transmettre cours, exercices et devoirs aux élèves.

Mais, pour de nombreux enseignants, il est vite apparu que ces outils seraient insuffisants pour maintenir le lien

pédagogique. Les outils de visioconférence ont donc été mis à profit pour échanger avec les élèves, au sujet du travail scolaire mais aussi sur les questions d'actualité qui les angoissent beaucoup. Pour de nombreux collègues, cette période a été l'occasion de mutualiser leurs ressources, leurs outils numériques. Les associations et les collectifs enseignants se sont mobilisés.

Deux semaines après la fermeture des établissements, force est de constater que les enseignants ne parviennent pas à toucher tous les élèves. Certains ne sont en effet pas entrés dans le dispo-

sitif proposé. Certes, il peut s'agir de problèmes liés à l'accès aux outils numériques mais c'est rarement le principal motif de cette auto-exclusion scolaire. Ce sont hélas, pour la plupart, les élèves qui sont déjà en délicatesse avec la chose scolaire qui sortent des radars. Cette période est, selon de nombreux enseignants de collège, un véritable révélateur des inégalités scolaires. Si la période de fermeture des établissements doit durer, comment faire pour que ces inégalités ne se creusent pas davantage reste une question sans véritable réponse.

Caroline Tambareau



© Issarapong - AdobeStock

# Effectifs scolaires : prévisions 2020/2024

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) vient de produire une note sur les prévisions des effectifs dans le premier et le second degré de 2020 à 2024. Dans le premier degré, les effectifs devraient baisser de 300 000 élèves sur cette période, malgré la hausse prévue des taux de scolarisation des 3 à 5 ans.

**À la rentrée 2020, la baisse attendue des effectifs** devrait concerner plus fortement le niveau préélémentaire. Elle se concentrera ensuite de plus en plus sur le niveau élémentaire jusqu'en 2024.

Ces baisses s'expliquent en grande partie par le fait que le nombre de naissances entre 2009 et 2018 a diminué de presque 80 000 enfants par an. Les effectifs de l'ensemble du 2<sup>d</sup> degré devraient, quant à eux, continuer à augmenter jusqu'en 2023. Ces augmentations concerneront le collège dans un premier temps, les effectifs des lycées restant stables. À partir de la rentrée 2021, les lycées connaîtront une augmentation, tandis qu'une diminution d'effectifs commencera dans les collèges en 2022. Une baisse d'effectifs globale dans le 2<sup>d</sup> degré devrait apparaître à la rentrée 2024.

**Le SE-Unsa demande une augmentation des moyens dans le second degré** compte tenu de la hausse prévue des effectifs. Dans le premier degré, le SE-Unsa souhaite que baisse des effectifs ne rime pas avec suppression de moyens, mais que cette diminution permette d'alléger le nombre d'élèves de toutes les classes, pour que chaque élève, surtout s'il est en difficulté, puisse profiter au mieux des temps d'enseignement. Le renforcement des Rased et l'allègement des temps d'enseignement des directeurs et directrices doivent également être prioritaires.

Yannick Kiervel



## BAC PRO 2019 : QUE NOUS APPRENNENT LES RÉSULTATS DÉFINITIFS ?

**S**elon une note de la Depp, pour la session 2019, 210 644 candidats de la voie pro se sont présentés, soit 5 800 candidats de moins qu'en 2018. Le taux de réussite s'élève à 82,44 %, en baisse de 0,4 % par rapport à 2018. 85,5 % de réussite chez les filles et 80 % chez les garçons. La part des candidats admis avec mention a augmenté de 1,2 %, mais la note de la Depp ne précise pas la répartition entre les différentes mentions. On remarque aussi que les épreuves professionnelles contribuent de façon très importante

à l'obtention d'une mention au bac pro. Les inégalités entre académies perdurent : un élève a plus de chances d'obtenir ce diplôme dans les académies de Toulouse, Paris ou Rennes qu'ailleurs. La note de la Depp ne fournit aucune donnée concernant le lien entre obtention du diplôme intermédiaire et obtention du bac. Combien d'élèves n'obtiennent que le D1 ? Il aurait été pertinent de le savoir avant de décider (ou non) de sa suppression.